

# MASTER 2

## MENTION : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE PARCOURS : DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION DE L'AUDIOVISUEL

MASTER PROFESSIONNEL  
FORMATION INITIALE ET APPRENTISSAGE

Rattaché à l'Institut Droit, Création, Communication et Innovation de la Sorbonne

### PRESENTATION

Le Master D2A « Droit, économie et gestion de l'audiovisuel », créée en 1982 (anciennement nommé « Droit de l'Administration et de l'audiovisuel ») dispense une formation pluridisciplinaire qui couvre tous les **domaines de l'audiovisuel**, au travers des contenus audiovisuels (films, séries ...) et des fenêtres de diffusion (cinéma, télévision, plateformes ...).

Le Master a pour objectif d'offrir le meilleur de l'Université et du monde professionnel. L'équipe pédagogique est composée **d'universitaires réputés tant en droit qu'en économie** et de **professionnels reconnus de l'audiovisuel**.

Des rencontres professionnelles (certaines in situ) et des **masterclass avec des grands témoins de l'audiovisuel** sont organisées afin de renforcer l'intégration professionnelle des étudiants.

Ces derniers participent tout au long de l'année à divers temps forts de l'audiovisuel, tels que **SeriesMania** et le **festival de Cannes**.

L'excellence de la formation est reconnue par les professionnels de l'audiovisuel depuis plus de quarante ans, ainsi que par le **classement EDUNIVERSAL** où le D2A figure à la **première de la catégorie « Droit et Management des Médias et de l'Audiovisuel »**.

### ORGANISATION

Les **cours** sont dispensés de septembre à avril **deux jours par semaine**.

Les étudiants en alternance seront en entreprise le reste de la semaine afin de préparer leur intégration totale à partir d'avril.

Ils peuvent bénéficier d'un **contrat de professionnalisation**, d'un **contrat d'apprentissage** ou encore préférer accomplir un stage à l'issue de la période de cours.

De septembre à mai ils devront travailler en groupe sur un **projet professionnel**, qui fera l'objet d'une **soutenance** devant des professionnels aguerris de l'audiovisuel.

### PROFIL REQUIS

Etudiants Bac+4 (M1 en droit, gestion, économie, sciences politiques, Ecoles de commerce et ingénieurs, IEP & Autres M1 (lettres, communication...)) L'admission se fait sur **dossier et entretien**. Le jury recherche des candidats avec un parcours académique d'excellence, ainsi qu'un **intérêt réel et soutenu pour l'audiovisuel** (stage, association ...).

### COMMENT CANDIDATER ? : DEUX PROCEDURES SELON VOTRE SITUATION

#### 1. Vœux M1 – M2

*La procédure des vœux est réservée aux étudiants de la mention droit de la propriété intellectuelle du département des masters de droit privé.*

Du 24 mars au 02 mai 2025

" Procédure dématérialisée accessible via l'ENT :  
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

#### 2. Candidatures

Formation en alternance : 02 avril au 02 mai 2025

Formation initiale : 02 au 20 mai

Procédure dématérialisée sur :  
<https://ecandidat.univ-paris1.fr>

### PRINCIPAUX DEBOUCHES

Le Master D2A forme depuis plus de quarante les cadres de l'audiovisuel. Les étudiants peuvent s'insérer professionnellement au sein de services juridiques des entreprises audiovisuelles, mais aussi dans des fonctions plus telles que chargé d'acquisition, chargé de développement des programmes, assistant de production, assistant chargé d'administration des ventes, assistant agent artistique ....

#### RESPONSABLE DE LA FORMATION

Edouard TREPPOZ  
Professeur des Universités

12, place du Panthéon  
Bureau 301  
75005 PARIS

[m2-d2a-privé.eds@univ-paris1.fr](mailto:m2-d2a-privé.eds@univ-paris1.fr)

Tel : 01.44.07.78.57



## M2 Droit, économie et gestion de l'audiovisuel Formation initiale/Formation en alternance

Intitulé des cours		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 "droit privé des contenus culturels"</b>				13	13
Cours obligatoire	Droit des propriétés intellectuelles appliquées à l'audiovisuel	40	0	4	4
Cours obligatoire	Oeuvres audiovisuelles et nouvelles techniques	15	0	3	3
Cours obligatoire	Règlementation des contenus audiovisuels illicites	15	0	3	3
Cours obligatoire	Pratique contractuelle des industries culturelles	15	0	3	3
<b>UE 2 "économie de l'audiovisuel"</b>				7	9
Cours obligatoire	Economie de l'audiovisuel et du cinéma	36	0	4	6
Cours obligatoire	Concurrence et audiovisuel	15	0	3	3
<b>UE 3 "programmation et développement"</b>				4	8
Cours obligatoire	Programmation et acquisition des programmes	18	0	2	4
Cours obligatoire	Développement de programmes	15	0	2	4
Cours obligatoire	Masterclass	10	0	VAL	
Cours obligatoire	Atelier	30	0	VAL	
<b>Total</b>		<b>209</b>	<b>0</b>		30
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>209</b>	<b>0</b>		
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 "droit des médias"</b>				12	11
Cours obligatoire	Droit de la communication audiovisuelle	21	0	4	4
Cours obligatoire	Droit de la concurrence	12	0	2	1
Cours obligatoire	European audiovisual law	20	0	3	3
Cours obligatoire	Droit voisins et gestion collective	18	0	3	3
<b>UE 2 "gestion et marketing de l'audiovisuel"</b>				10	10
Cours obligatoire	Production audiovisuelle	15	0	3	3
Cours obligatoire	Marketing et gestion des médias	21	0	4	4
Cours obligatoire	Musique	10	0	3	3
<b>UE 3 "métiers de l'audiovisuel"</b>				9	9
Cours obligatoire	Conférences de professionnels de l'audiovisuel	36	0	2	2
Cours obligatoire	Projet professionnel	24	0	4	4
Cours obligatoire	Atelier	30	0	1	1
Cours obligatoire	Stage - 2 mois minimum ou rapport d'alternance			2	2
<b>Total</b>		<b>207</b>	<b>0</b>		30
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>207</b>	<b>0</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>416</b>	<b>0</b>		<b>60</b>
<b>Volume horaire annuel étudiant</b>		<b>416</b>	<b>0</b>		